

Les archives – non secrètes

Précarité et pauvreté en milieu rural : une étude qualitative dans le pays de l'Ernée

Que l'on prenne comme indicateurs le taux de chômage ou encore le taux d'érémistes, la Mayenne se trouve en France dans une position très favorable, mais ces indicateurs sont-ils adaptés pour mesurer la précarité et la pauvreté en milieu rural ? Telle est la question que se posait en 2000/2001 la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass). D'où une mission d'étude confiée au Comité départemental d'éducation pour la santé (Codes) et au CÉAS, en partenariat avec la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (Drass) et la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

Le Codes s'est attaché à définir les concepts et à recenser les expériences d'observation de la précarité et de la pauvreté conduites ailleurs en France. Quant au CÉAS, il a fait le point sur la pertinence des indicateurs existants, a exploré la possibilité d'utiliser de nouveaux indicateurs ou de nouvelles méthodes d'observation, a étudié la faisabilité d'un observatoire départemental.

En outre, pour mettre en perspective ce que disent les indicateurs habituels des réalités de la précarité et de la pauvreté sur un territoire, le CÉAS a conduit une enquête qualitative dans le pays de l'Ernée. En conduisant vingt-cinq entretiens auprès d'acteurs locaux, il s'agissait de recueillir et d'analyser leurs représentations des situations de précarité et de pauvreté dans le territoire ⁽¹⁾.

L'un des intérêts de la démarche est d'avoir pris en compte les représentations d'acteurs auxquels on ne penserait pas d'emblée : des élus, des travailleurs sociaux, des responsables associatifs certes, mais aussi des professionnels de divers organismes ou institutions comme la perception,



la gendarmerie, les banques, le centre de gestion, les collèges, sans oublier médecins, secrétaires de mairie, etc.

L'une des limites est de n'avoir pu croiser les apports des données statistiques et cette enquête qualitative avec une troisième démarche : une enquête qualitative auprès des personnes mêmes, identifiées comme étant en situation de précarité ou de pauvreté. Au demeurant, les trois démarches sont complémentaires.

Rien de préoccupant, disent les chiffres

Dans un premier temps, à partir des statistiques disponibles, peut-on dire que la situation sociale

est préoccupante dans le pays de l'Ernée ? En réalité, alors que ce pays regroupe 6,8 % de la

(1) – Cette étude qualitative dans le pays de l'Ernée a été restituée le 14 janvier 2002 dans le cadre d'une réunion d'information sur les rôles et enjeux d'un Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), organisée par la communauté de communes et en présence notamment du Dr Chambaud, directeur de la Ddass, de M. Dutertre, vice-président du Conseil général, et de M. Malle, directeur de la Solidarité (Conseil général). Quelque soixante-quinze personnes y ont participé (élus, professionnels, responsables associatifs...).

population mayennaise et 6,7 % des ménages, les différents indicateurs sociaux issus des fichiers de la Caisse d'allocations familiales (ceux fin 1998 au moment de l'étude) ne révélaient aucune situation particulièrement aiguë au regard de leurs valeurs relatives par rapport à l'ensemble du département : 4,7 % d'allocataires percevant le RMI ; 4,9 % d'allocataires en situation précaire ; par ailleurs 5,6 % de demandeurs d'emploi en fin de mois (catégories 1 et 6)... Bref, a priori pas de problème particulier dans le pays de l'Ernée. Qu'en disent maintenant les acteurs locaux ?

Nous verrons que ceux-ci ont le sentiment qu'il existe des situations de précarité méconnues, forcément difficiles à quantifier. De fait, divers facteurs compliquent le repérage de ces situations de précarité et, de plus, d'autres facteurs semblent favoriser ou même accentuer

ces situations. Quoi qu'il en soit, de nouvelles formes de précarité sont perçues, caractérisées par des situations de déracinement.

L'objet de l'étude n'était pas de recenser les réponses mises en œuvre, et encore moins d'en réaliser une évaluation. Il n'était pas non plus d'inventorier les actions possibles. Cependant, les acteurs locaux interviewés ont exprimé diverses remarques concernant le partenariat : si l'information circule entre les acteurs locaux, ceux-ci suggèrent néanmoins la nécessité d'un travail plus concerté et en réseau.

Voici maintenant une présentation plus détaillée des représentations de la précarité et de la pauvreté telles que nous les avons analysées à partir des témoignages recueillis.

Solidarité de proximité et débrouillardise

1. Des situations précaires méconnues

Comme évoqué, les acteurs locaux ont le sentiment de situations de précarité méconnues. Ainsi, « *des situations échappent à tous les dispositifs* », est convaincu un bénévole des Restos du Cœur ; ou encore, « *les gens accumulent les difficultés sans aller voir le service social ni parfois même l' élu* », selon justement un élu, membre d'un Centre communal d'action sociale.

2. Divers facteurs rendent difficile le repérage de ces situations de précarité

2.1) La discrétion des personnes par rapport à leurs difficultés (liée à la culture rurale ?) :

« *Parler de ses problèmes, c'est être faible, c'est dévalorisant. Il faut se débrouiller, s'en sortir seul* », constate le même élu. « *Les gens à la campagne, selon le percepteur, font moins état de leurs difficultés que les citadins. Ils ont une fierté à se débrouiller par eux-mêmes* ». Un directeur de banque va dans le même sens : « *En milieu urbain, les gens ont moins tendance à cacher leur situation précaire (...). En milieu rural, au contraire, on cache sa situation : on veut conserver sa dignité* ». Il s'agit là, bien sûr, d'une représentation, à poser en termes d'hypothèse comme pour tout ce qui suivra.

2.2) La non-demande d'aide :

De fait, des familles peuvent être repérées comme étant en situation précaire, mais ne rien demander (sans forcément qu'on leur propose de les aider non plus)... On constate une certaine dureté envers soi-même et les siens. Par exemple, un médecin, nouvellement arrivé, s'est étonné devant le peu d'intérêt que les gens portent à leur propre santé. Un autre médecin évoque la situation d'un agriculteur d'une cinquantaine d'années qu'il a fait hospitaliser d'urgence, tant le problème cardiaque dont il souffrait sans se plaindre était devenu grave. Selon l'agriculteur : « *On ne se plaint pas pour si peu* »...

On constate aussi une certaine stigmatisation de l'aide : ce n'est sans doute pas spécifique au milieu rural, mais se faire aider, c'est admettre que chez soi, « *ce n'est pas normal, pas pareil qu'ailleurs* ». D'où souvent un risque de profond sentiment de dévalorisation qu'on voudra éviter le plus possible.

Dans certains cas, l'image qu'ont les familles des travailleurs sociaux constitue un obstacle à la demande d'aide (cf. la peur du « placement » par la « Ddass »). Cependant, le responsable de l'Antenne Solidarité Ernée-Gorron contredit cette perception : « *Aujourd'hui, le fantasme de l'assistante sociale "normative", celle qui retire les enfants n'existe plus vraiment... Le service social est généralement perçu comme un interlocuteur qui peut aider à trouver des solutions, pas comme un obstacle à sa liberté de choix* »...

2.3) Un camouflage par les solidarités de proximité :

Les solidarités familiales (surtout intergénérationnelles) ou de voisinage fonctionnent encore et permettent de vivoter, sans forcément demander d'aide extérieure... La solidarité familiale fonctionne non seulement pour les problèmes d'argent, mais aussi pour la gestion des problèmes de comportement.



Un médecin, par exemple, a constaté l'existence de diverses formes de solidarité : l'entraide entre agriculteurs, la solidarité et l'entraide au sein des familles étendues (« *tous cousins* »), enfin la solidarité entre les nouveaux arrivants. Cependant, il souligne que ces solidarités sont cloisonnées. Au-delà des solidarités interpersonnelles, il existe par ailleurs une solidarité plus ou moins institutionnalisée émanant de structures associatives (ex. Banque alimentaire) ou éducatives (établissements scolaires avec leur fonds social)...

2.4) Un grand sens de la débrouillardise :

Une technicienne d'intervention sociale et familiale ⁽²⁾ (TISF) cite l'exemple d'une famille qui va régulièrement dans une ville pour ramasser les objets encombrants déposés sur les trottoirs. Cette récupération d'objets (avant les Services municipaux dont elle connaît les jours et heures de passage) lui permettrait de s'équiper à bon prix, d'en faire profiter la « famille » et, le cas échéant, de compléter substantiellement ses revenus...

2.5) Les possibilités d'auto-production et les petits boulots :

Comme l'explique un bénévole des Restos du Cœur, « *il existe une tradition d'autosuffisance : on cultive un petit bout de jardin, on élève quelques lapines* »... De son côté, un principal de collège explique que « *la crise a amené un certain nombre d'ouvriers licenciés à vivre de petits boulots tel le ramassage nocturne des volailles* ».

2.6) Des ruptures non prévues, souvent brusques :

Si les situations de « précarité reproduite » sont généralement connues ⁽³⁾, la « précarité conjoncturelle ou accidentelle » (rupture familiale ou professionnelle) est moins prévisible et donc plus difficile à repérer s'il n'y a pas alerte ou demande d'aide.

3. Divers facteurs semblent favoriser ou accentuer ces situations de précarité

3.1) L'isolement de l'habitat, le repliement sur soi et l'éloignement :

Un responsable d'une association locale d'Aide à domicile en milieu rural (ADMR) constate que des « *familles vivent souvent repliées sur elles-mêmes* » et qu'« *elles sortent peu et sont isolées* ».

Une responsable d'une association locale de Familles Rurales, de son côté, cite l'exemple d'une famille « *sans moyen de locomotion, si ce n'est une voiture sans permis souvent en panne* », qui « *vit à l'écart, et ne recherche pas le contact* ». Comme l'explique un élu, « *moins on voit de gens, moins on a envie d'en voir* »...

3.2) Les problèmes de mobilité :

Le responsable de l'Antenne Solidarité Ernée-Gorron précise que sur 244 ménages suivis par le service,

soixante-dix n'ont aucun moyen de locomotion (ni bicyclette ni cyclomoteur). « *Habiter en milieu rural peut exclure des dispositifs de solidarité* », confirme un bénévole des Restos du Cœur.

On peut avoir une voiture, selon un secrétaire de mairie, mais pas d'argent pour l'essence. On peut avoir une voiture, selon le bénévole des Restos du Cœur, mais souvent une grosse cylindrée, ancienne de surcroît, ce qui entraîne un coût d'usage disproportionné.

La responsable d'un service d'aide aux familles de l'ADMR s'interroge sur la pertinence de proposer des logements sociaux en milieu rural à certaines familles : « *Cela revient à renvoyer de la ville des gens qui n'ont rien, vers le milieu rural où ils ne trouveront rien* ». Et de constater que des quantités de tickets CAF ne sont pas utilisés : « *Quels loisirs sur place ? Quels transports pour se rendre à la piscine ?* »

3.3) Des facteurs liés à l'habitat :

Les stratégies de propriétaires privés sont tout d'abord évoquées, lesquels, selon un secrétaire de mairie, réhabilitent des bâtiments en profitant d'aides substantielles : « *Ces logements « très sociaux » attirent des familles qui ont de grosses difficultés mais qui ne restent pas longtemps* »...

L'accession à la propriété également, qui occasionne des problèmes d'endettement. Enfin, l'héritage d'un patrimoine immobilier, selon le percepteur, dont les nouveaux propriétaires se retrouvent dans l'incapacité d'assurer l'entretien et de payer la taxe foncière.

3.4) Les ruptures familiales :

Selon le directeur d'une banque, « *le licenciement n'est plus l'accident le plus à craindre à l'heure actuelle ; c'est bien plus les ruptures familiales qui peuvent être à la source de la précarité* ». De nombreux témoignages vont dans le sens d'une augmentation des situations de femmes, mères de famille récemment divorcées ou séparées. Certaines sans aucune expérience professionnelle, sans qualification, parfois sans un moyen de locomotion.

Une élue évoque par ailleurs la situation d'hommes isolés dans sa commune, suite à une rupture familiale, et certains dans une situation de grande précarité : plus d'emploi, logement en caravane, problèmes d'alcool.

Enfin, il y aurait aussi une augmentation des « *familles éclatées et parfois plusieurs fois reconstituées* », certaines cumulant les problèmes, avec « *des enfants qui éprouvent de grandes difficultés à effectuer une scolarité à peu près normale* » (responsable ADMR).

3.5) Les difficultés d'insertion professionnelle :

Des offres d'emploi, mais parfois des postes pénibles qui multiplient les risques d'échec. « *Incapables de tenir*

(2) – Nouvelle appellation de la travailleuse familiale.

(3) – Ces situations seraient celles de familles souvent avec de nombreuses naissances rapprochées, des problèmes éducatifs par rapport aux enfants, des difficultés à maîtriser un budget, un manque de savoir-faire ménager, parfois des limites sur le plan intellectuel...

le rythme, ils démissionnent rapidement, commente un secrétaire de mairie, et se retrouvent quelquefois ni plus qualifiés ni plus mobiles qu'avant ».

Un médecin évoque la situation de ces femmes sans qualification, seules avec des enfants, auxquelles on propose des contrats emploi-solidarité : *« Ce sont des petits boulots "officiellement" reconnus. Dans ces contrats, ces femmes se donnent à fond dans un "emploi" absolument utile (par exemple à l'hôpital), mais qui n'est pas solvabilisé à un niveau normal de rémunération, d'où une précarité décourageante et démobilisante ».*

Dans le même sens, une TISF de l'ADMR évoque ces femmes qui, *« après beaucoup d'efforts, d'investissement et de concessions, se voient signifier la fin de leur contrat et doivent laisser la place à une autre femme en CES »...*

Selon cette TISF de l'ADMR, il y aurait une distinction à opérer entre les hommes et les femmes. Les hommes sans aucune qualification et avec un niveau scolaire minimum seraient souvent désinvestis par rapport au travail : *« Ils ont perdu les repères par rapport à ce qui est socialement admis ou exigé, par exemple la régularité au travail ».*

3.6) Les sollicitations de la société de consommation :

Ces sollicitations surviennent parfois avec la complicité des organismes de prêt, d'où des situations de surendettement.

Un bénévole des Restos du Cœur épingle une banque pour ses pratiques... et un directeur de banque s'inquiète des organismes financiers dépendant des grands distributeurs qui *« mettent parfois à mal un équilibre qui a été difficile à retrouver ».*

3.7) Un rapport complexe à l'argent ?

Plusieurs témoignages soulignent l'ambiguïté des rapports à l'argent. Ainsi, on peut ne pas être démuné financièrement et refuser tel service parce qu'il est payant. On peut aussi solliciter le règlement d'une dette, mais refuser toute aide dans une gestion pourtant déficiente.

3.8) La disparition de la solidarité spontanée ?

Si nous avons évoqué précédemment l'importance des solidarités de proximité, ce climat se serait détérioré. *« La solidarité est avant tout un état d'esprit, commente une élue, mais en perte de vitesse. Les gens sont de plus en plus individualistes (ne pas être embêtés) et considèrent parfois que la collectivité en fait assez (trop ?) pour les personnes qui connaissent des difficultés ».* Bref, s'il subsiste une certaine solidarité en milieu rural (aide matérielle), l'individualisme tendrait à prendre le dessus.

3.9) Le marquage social :

Si on est suivi par une assistante sociale, c'est qu'il y a des problèmes... et si on occupe un logement dit « très social », c'est qu'on est des « cas sociaux ». Pas toujours facile de s'intégrer, selon plusieurs témoignages.



3.10) La précarité intellectuelle et/ou culturelle :

Selon le percepteur, *« il est fréquent de trouver dans les situations les plus précaires, et sans doute durablement précaires, ceux qui sont le plus limités sur le plan intellectuel ».* De son côté, le principal d'un collège constate que *« beaucoup de familles rurales sont culturellement, voire intellectuellement très démunies ».*

Dès lors, *« envoyer ses enfants en classe de seconde à Laval, c'est toute une affaire ».* Une assistante sociale scolaire souligne *« le manque d'ambition de nombreux parents »* pour leurs enfants. Au demeurant, *« contrairement à ce que l'on peut observer en ville, les familles ont tendance à se fixer aux avis émis par les enseignants ou le principal ».*

Une TISF de l'ADMR confirme que les familles démunies sont néanmoins attentives au bien-être de leurs enfants. Certes, les parents manquent peut-être d'ambition pour leurs enfants : *« S'ils ont des aptitudes, il faut vraiment les "porter" pour qu'ils continuent ».*

Un médecin reste quand même convaincu que vivre en milieu rural se traduirait par des inégalités par rapport au milieu urbain concernant les chances face à l'enseignement et l'accès aux niveaux supérieurs (lycée, université).

4. De nouvelles formes de précarité avec situation de déracinement

Plusieurs témoignages mentionnent l'arrivée de ménages, souvent jeunes et avec enfants, en situation de relative précarité (bénéficiaires du RMI), en provenance de la région parisienne ou d'autres grandes villes. On pense bien sûr à l'attrait de la campagne où la vie est censée être facile (*« le calme et la verdure »*) et les loyers peu élevés (mais logements parfois inconfortables, voire insalubres).

Ces nouveaux arrivants n'auraient pas véritablement de projet d'insertion, et se situeraient plus dans une logique de demande d'assistance. Ils auraient peu de contacts avec les autres habitants. Un médecin décrit ainsi la situation de plusieurs familles qui finalement sont toutes reparties. *« Contrairement aux idées reçues, précise-t-il, ils n'ont jamais cultivé leur potager ! Cette transplantation de la ville vers la campagne a sans doute contribué à leur paupérisation »* (situation d'isolement accentué).

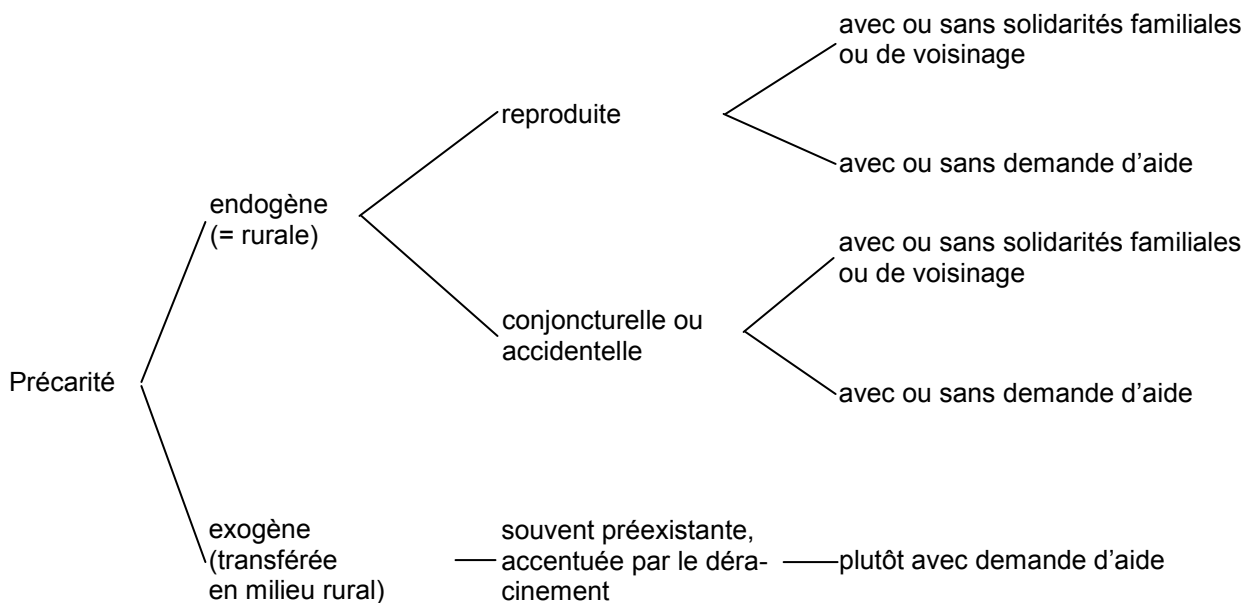
5. Une circulation de l'information entre acteurs, mais sans vraie concertation

L'alerte fonctionne assez bien, mais sans véritablement un protocole de circulation de l'information ; d'où parfois des circuits inattendus. Dès lors, les réponses mises en œuvre ne sont pas toujours le résultat d'une stratégie concertée entre les différents acteurs sociaux.

Plusieurs témoignages évoquent un certain cloisonnement entre les divers acteurs dès lors qu'ils interviennent sur des champs différents. En revanche, le partenariat entre professionnels exerçant le même métier semble bien fonctionner : ainsi, une assistante sociale scolaire souligne la facilité qu'il y a à avoir des contacts avec ses collègues de secteur...

Quels enseignements ?

L'analyse des témoignages recueillis permet de différencier diverses formes de précarité :



L'étude se situait d'abord et avant tout dans une démarche méthodologique : limites et intérêts des approches quantitatives et qualitatives pour l'observation de la précarité et de la pauvreté en milieu rural.

L'objectif est partiellement atteint. On peut reprocher à une approche qualitative à partir des représentations des acteurs locaux de mettre l'accent sur les situations qui ont marqué chacun. Dès lors, il est difficile de mesurer l'ampleur de tel ou tel fait social. En revanche, cette approche permet de suggérer des problématiques qui échappent complètement aux approches quantitatives.

Le rapport de synthèse complet de cette approche qualitative (seize pages) devrait constituer un outil pour faciliter la rencontre et la réflexion des acteurs locaux. Dans le pays de l'Ernée, le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) pourrait s'approprier le contenu de cette étude pour réfléchir à un programme d'action, mais le CIAS tarde à se mettre en place. Pour le moment, cette étude demeure sur le seul champ méthodologique.

Enfin, pour évaluer l'intérêt de la démarche, on manque de repères pour comparer le contenu des représentations locales avec celles d'un autre territoire mayennais, ou même en dehors du département.

À noter : dans le cadre d'un colloque organisé en 1984 à Toulouse sur le thème : « La pauvreté dans le monde rural », Georges Macé avait présenté ses « observations » faites dans l'Ouest de la France et principalement dans le département de la Mayenne. L'étude de Georges Macé et celle du CÉAS dans le pays de l'Ernée aboutissent largement aux mêmes conclusions. Concernant cette étude de Georges Macé, se référer aux éditions d'*Ouest-France* des 3, 4 et 5-6 janvier 1985.